

Piste d'Azur



Formation
préparatoire aux
Écoles Supérieures
des Arts du Cirque
2021/2023



Formation professionnelle artistique

Formation Préparatoire aux écoles supérieures de Arts du Cirque

(Agréée par le ministère de la Culture)

Fiche synthétique de présentation

Durée de la formation : 2 ans (septembre 2021 – juin 2023)

Objectif général : Préparer aux concours d'entrée des écoles supérieures des arts du cirque.

Déroulement de la formation :(prévisionnel)

- **La première année** sera consacrée à un travail généraliste : amélioration de la condition physique, découverte et confirmation d'une technique de cirque, préparation physique spécifique, développement du potentiel artistique, amélioration du niveau acrobatique.
- **La deuxième année** permettra principalement de renforcer et développer les acquis de première année. Elle permettra également de définir les projets de concours afin d'adapter le travail aux objectifs de préparation spécifique.

Enseignements : 1225h / an

Préparation acrobatique : 240 h Environ / année

Découverte et renforcement des spécialités circassiennes : 360 h Environ / année

Préparation physique : 140 h Environ / année

Danse contemporaine : 100 h Environ / année

Jeu d'Acteur : 100 h Environ / année

Écriture créative : 45 h Environ / année

Anglais : 35 h Environ / année

Danse Classique : 30 h Environ / année

Activités musicales : 30 h Environ / année

Mise en situation professionnelle et stage en entreprise : 100 h Environ / année

Histoire et pratiques actuelles des arts du cirque : 10 h Environ / année

Sécurité et Gréage acrobatique : 10 h Environ / année

Santé de l'artiste de Cirque : 20 h Environ / année

Évaluations :

Des évaluations intermédiaires auront lieu tous les trimestres pour chaque enseignement ainsi que des entretiens individuels trimestriels et des réunions hebdomadaires collectives afin d'assurer le suivi pédagogique du stagiaire.

La formation est à temps plein.

Public concerné :

La formation est destinée aux personnes de 16 à 21 ans, avec une expérience de pratique acrobatique ou circassienne et artistique confirmée et souhaitant se préparer en vue de candidater aux concours d'écoles supérieures des arts du cirque en France ou à l'étranger. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Débouchés:

Ecoles supérieures des Arts du Cirque de type CNAC, Académie Fratellini, ESAC-TO, Montréal, ESAC

Les sélections : 24 & 25 avril ou 8 & 9 mai ou 2021

Elles se feront sur dossier dans un premier temps puis sous forme d'auditions (Voir le détail en dernière page).

Le statut est celui de «stagiaire de la formation professionnelle» offrant la possibilité de bénéficier d'une rémunération en fonction du statut du stagiaire.

Partenaires institutionnels:

Communauté d'Agglomération Pays de Grasse – Conseil Départemental - Le Conseil Régional SUD Provence Alpes Côte d'Azur - Le Ministère de la Culture et de la communication via la DRAC PACA – Grasse Campus - Université Côte d'Azur

Partenaires culturels :

Le Pôle National des Arts du Cirque Méditerranée, le Théâtre de Grasse, l'école Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower. le Centre des Arts du Cirque Balthazar de Montpellier, le Centre des Arts du Cirque Arc En Cirque de Chambéry, le Centre des Arts du Cirque de Lomme, le Pôle, l'ESAC-TO de Toulouse, le Centre National des Arts du Cirque de Châlons en Champagne, l'Académie Fratellini.

Réseaux :

La Fédération Française des Écoles de Cirque - Fédération Régionale des Écoles de Cirque – Fédération Européenne des Écoles de Cirque – Réseaux ProCirk – CAP Emploi

Le coût de la formation par année :

La formation est intégralement prise en charge.

Seuls restent à la charge du stagiaire les frais administratifs qui s'élèvent à 180 € + 22,10 € de licence FFEC 2021. Soit 202,10 €

Pour l'hébergement :

L'hébergement n'est pas organisé par le centre de formation. La co-location entre stagiaires est à envisager. Nous pourrions fournir une liste de partenaires

La formation se déroule à Piste d'Azur, sur le site du centre culturel et sportif de la Vallée de la Siagne à La Roquette sur Siagne 1975 av de la république. Certaines séances pourront avoir lieu chez nos partenaires (ESDC Rosella Hightower, ...)

Pour y venir,

En train : Descendre à la gare de Cannes (Alpes Maritimes) puis prendre le bus TAM 610, descendre au stade Ferrero (demander au chauffeur).

Par route : Sortie autoroute numéro 41, La Bocca puis prendre à droite la direction de La Roquette sur Siagne, puis suivre la direction du « super U » de Pégomas et la ville de Pégomas sur la départementale 9. Les chapiteaux se situent à côté du stade Ferrero.

Par avion : Aéroport de Nice, puis direction gare de Cannes par autobus.

L'équipe pédagogique

Le Formation Professionnelle Artistique s'appuie sur une équipe expérimentée individuellement et collectivement dans l'accompagnement au métier d'artiste de cirque. A cette équipe permanente, viennent s'ajouter des intervenants plus ponctuels sur des domaines et techniques précis et en fonction de la spécialisation des stagiaires.

Composition de l'équipe :

Direction pédagogique et Artistique : Florent Fodella

Coordination générale : Audrey Nicolay et Patricia Hotzinger

Préparation Physique : Romain Peters

Activités Acrobatiques (Acrobatie au sol, trampoline, Équilibre sur mains, ...) :
Romain Peters, Gilles Dechant, Frédérick Loret ...

Coordinations des spécialités circassiennes : Romain Peters, Frédérick Loret

Intervenants en fonction des spécialités des stagiaires : Patrick Yohalin (équilibre sur main), Stéphane Germain (Aériens Fixes et Ballants), Fill Deblock (Aériens Fixes et Ballants), Inbal Ben Haïm (Corde), Johanne Humblet (Fil), Joris Frigerio (Portés), Mikel Ayala, Colas Rouanet, Guillaume Martinet, Hugo Ragetly (Jonglerie), Cyril Combes et Adrien Frétard (Mat chinois), Simone Benedetti (Corde molle),...

Jeu d'Acteur : Jean-Jacques Minazio et Olivier Debos

Danse Contemporaine : Emmanuelle Pépin

Danse Classique et Barre à Terre : ESDC Rosella Hightower

Activités Musicales : Jean-Claude Moulin

Ecriture Créative : Diane Saurat-Rognoni

Langues (Anglais) : Christelle Nicolay-roux

Cours Théoriques : Patrick Fodella (Histoire du Cirque), Florent Fodella (Gestion + connaissance de l'environnement professionnel), Fill Deblock (Sécurité), + intervenants ponctuels issus de champs professionnel

Les installations :

Le Centre Régional des Arts du Cirque dispose de locaux mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Cette configuration permettra d'accueillir les futures promotions dans des conditions de travail optimales.

Locaux :

- ♣ **Un chapiteau de 750 m²** entièrement équipé du matériel pédagogique nécessaire à l'apprentissage des arts du cirque (Piste d'Acrobatie dynamique, Grands Trampolines, Agrès Aériens, Fils ancrés et autonomes, Mât Chinois, ...)
- ♣ **Un chapiteau de 200 m²** optimisé pour les activités artistiques (Danse, Jeu d'Acteur, Créations, ...)
- ♣ **Une salle de classe**
- ♣ **Un centre de Ressource** (Livres, revues, Vidéo, Audio, ...)
- ♣ **Vestiaires/Douches**
- ♣ **Bâtiment Annexe** (Salle de Danse, Dojo, Salle de spectacle)

Candidature promotion 2021-2023

Déroulement :

- **De décembre 2020 à Mars 2021** : Dépôt des dossiers de candidature
- **De décembre 2020 à Mars 2021** : Étude des dossiers
- **Au plus tard le 3 Avril 2021**: Information des candidatures retenues, non retenues ou en attente
- **Les 24 & 25 Avril 2021** : Première session d'audition
- **Le 8 & 9 Mai 2021**: Deuxième session d'audition
- **Première semaine de Juillet 2021** : Liste définitive des candidats admis et en liste d'attente

Le dossier :

Les dossiers de candidature sont à nous faire parvenir au plus tard le 20 mars 2021 par voie électronique via le formulaire sur le lien ci-après

Formulaire de candidature – Préparation aux concours – 2021 2023

Le formulaire ne pourra être validé si et seulement si toutes les pièces et informations demandées sont jointes.

- Une lettre de motivation (à remplir directement dans le formulaire - max. 4000 caractères)
- Une photo d'identité et une photo « en pied ».
- Un certificat médical d'un médecin du sport de non contre indication à la pratique physique intensive de moins de trois mois à la date du 2 mai 2021, lié à la note du médecin jointe. Pour ce rendez-vous, munissez-vous de tous les documents médicaux dont vous pourriez disposer (radios, examen...) et de la « note pour le médecin »
- Paiement des frais administratif : 20€ au moment du dépôt de dossier, par virement bancaire.
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Critères d'analyse du dossier :

- Conformité et tenue du dossier
- Parcours d'apprentissage et d'enseignement d'activités circassiennes

Les auditions:

Nous proposons 2 sessions d'audition : **24 & 25 Avril 2021 ou 8 & 9 Mai 2021**

(Attention, des ajustements de dates restent possibles)

Merci de nous informer si vous avez un empêchement sur une des sessions.

Nous vous convoquerons après étude et acceptation de votre dossier.

Il faudra alors régler 40€ pour participer aux auditions

Nous vous évaluerons sur des tests physiques et techniques : Préparation physique, acrobatie au sol, spécialités circassiennes, danse contemporaine et jeu d'acteur.

Critères d'évaluations :

- Base de la préparation physique et des activités circassiennes
- Maîtrise des éléments de base de l'acrobatie et placements
- Écoute et capacité d'adaptation
- Capacités d'appropriation d'un geste technique et prise de conscience du corps et du geste
- Facilité naturelle de jeu et d'écoute

Nous ne demandons pas de présentation de numéro

Nous procéderons d'autre part à des entretiens individuels afin de vérifier l'adéquation de la demande du candidat avec nos propositions de travail et de mesurer la motivation et l'intérêt du candidat pour cette formation et ce métier.

Une réunion collective d'information sur le déroulement de la formation aura lieu à la fin des deux journées.